

Étudier au Québec

Année 2023/2024

Étudier au Québec

Procédures pour l'année 2023/2024

Programmes d'échanges avec le Québec

1- Le programme d'échanges du Bureau de Coopération Inter-universitaire (BCI)

- Sa mission : **encourager les relations entre peuples et cultures de pays différents** à travers des collaborations universitaires
- Ses objectifs : permettre à des étudiants **inscrits dans un établissement universitaire français** d'effectuer une partie de ses études **dans un établissement québécois** pour un ou deux trimestres (québécois = semestre français)

2- Les ententes spécifiques

- Avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- Dans certains départements/composantes





Le principe général

- Inscription à l'UBO pour une année d'études.
- Pas de frais d'inscription dans l'établissement québécois.
- Suivi des enseignements proposés par l'établissement québécois (1 ou 2 semestres).
- Passage des examens au Québec, qui donnent droit à des crédits québécois. Ces crédits sont convertis en crédits ECTS à l'UBO.
- Validation (équivalent diplomation) de l'année par l'UBO.

Les étapes

Dès maintenant

- Réfléchir à son projet



- Choisir l'établissement d'accueil...
- Elaborer un programme de cours
- Constituer un dossier administratif...



Pour le 20 Janvier
2023

- Avoir déposé son dossier administratif sur la plateforme MoveON



Les questions à se poser .



Est-ce la bonne année/le bon semestre pour partir ?

Ai-je un bon dossier universitaire ?

(Il faut un dossier universitaire correct, et même un bon, voire très bon dossier pour les universités situées à Montréal et Québec, pour être sûr d'être accepté.e et de réussir son année)

Suis-je sûr.e de mon engagement ?

(Si vous êtes sélectionné.e, un abandon tardif empêche un autre étudiant de profiter de l'échange)

Mon budget me permettra-t-il de partir ?

Les questions à se poser

→ Le budget

Coût d'une année à Brest : environ 6 500 €

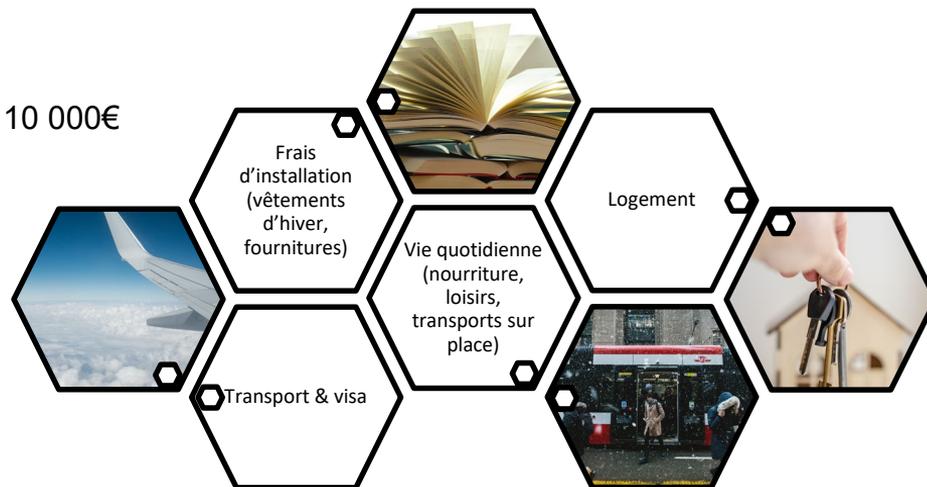
Estimation du budget pour un an au Québec : Entre 8 000€ et 10 000€

Avant le départ

- Billet d'avion 700 € à 1200 €
- Permis d'étude 150 €
- Certificat d'acceptation au Québec 150 €
- Visa 200 €

Sur place

- Prévoir approximativement 700 à 1000 € par mois
- Frais de logement et nourriture, livres, transports, loisirs
- Assurance santé complémentaire



Inutile de penser financer votre séjour en travaillant sur place, le visa ne vous le permettra pas

Les questions à se poser

→ Les aides existantes

- L'aide à la Mobilité Internationale (gérée par l'UBO)
- Financements
 - Région Bretagne
 - Ministère Enseignement Supérieur
- **Sous réserve de remplir les conditions des appels, et de non cumul**
 - Si vous êtes étudiant boursier : montant min. 350 €/mois
 - Si vous êtes étudiant non-boursier : montant min. 200 €/mois
- Autres appels de collectivités, fondations, associations, etc... attention aux règles de cumul.
 - Mais pas le Conseil Départemental du Finistère, ou Brest Métropole



Choisir son établissement d'accueil

- L'Université Laval
- L'Université de Sherbrooke
- L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- L'Université du Québec à Outaouais (UQO)
- L'Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- L'École de technologie supérieure (ETS)
- L'École nationale d'administration publique (ENAP)
- La Bishop's University (enseignement en anglais)

- L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) - Entente



Choisir l'établissement d'accueil

- Liste sur le site de la BCI : <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>
- Vérifier que les programmes de cours qui vous intéressent sont accessibles au programme BCI (liste à partir des liens qui figurent dans la rubrique « conditions particulières »)
- Consulter le site des différentes universités
- Bon à savoir :
 - Baccalauréat ou Maîtrise ,
 - **Baccalauréat = Licence ou Master 1 (voire Master 2)**
 - **Maîtrise = Master 2**



Choisir l'établissement d'accueil

- Dans le formulaire de demande de participation BCI, les candidats peuvent choisir, par ordre de priorité décroissante, **théoriquement jusqu'à deux établissements**
- Les premiers choix des candidats seront respectés dans la mesure du possible, mais ils ne peuvent être garantis. L'admission des candidats dépend du nombre de demandes reçues compte tenu de la capacité d'accueil de l'établissement concerné.
- **Attention, la majeure partie des établissements n'acceptent que les candidatures premier choix !**
- **Les informations détaillées** sur l'établissement d'accueil de votre choix figurent **sur le site de la BCI** à la rubrique « Conditions particulières des établissements québécois ».

Equivalences de cycles entre la France et le Québec

Québec	Âge	France
Ecole maternelle	3	Ecole maternelle
	4	
	5	
Ecole primaire	6	Ecole élémentaire
	7	
	8	
	9	
	10	
	11	
Ecole secondaire (Diplôme d'études secondaires – DES)	12	Collège (Brevet)
	13	
	14	
	15	
Collège (Diplôme d'études collégiales – DEC)	16	Lycée (Baccalauréat)
	17	
Université 1 ^{er} cycle (Baccalauréat)	18	Université (Licence)
	19	
	20	
Université 2 nd cycle (Maîtrise)	21	Université (Master)
	22	
Université 3 ^{ème} cycle (Doctorat)	23	Université (Doctorat)
	24	
	25	
	26	

Elaborer son programme de cours

- **De manière générale**
 - 5 cours (15 crédits) en Licence ou 4 cours (12 crédits) en Master
- Un cours = 3 heures d'enseignement par semaine + 6 heures de travail personnel → besoin d'autonomie
- La liste de cours s'élabore en coordination avec le président de jury de l'année de la mobilité, ou le responsable RI de votre département.
- Elle doit être validée par le président du jury de l'année de la mobilité.
- Bon à savoir
 - Session/trimestre d'automne = de septembre à fin décembre
 - Session/trimestre d'hiver = de janvier à fin avril



Constituer son dossier administratif

- Une copie du formulaire électronique de demande de participation dûment signée par le candidat (*sauf UQAC*)
- Une lettre, rédigée dans la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil, présentant les objectifs de formation poursuivis en participant au programme d'échanges. (Lettre de motivation)
- La liste des cours (sigle et titre) que le candidat projette de suivre ; cette liste doit être dressée pour chacun des établissements d'accueil retenus.
- Une approbation de la liste des cours projetés émise le responsable du jury ou l'instance appropriée de l'établissement d'attache. Cette liste doit être approuvée pour chacun des choix d'établissement.
- Une copie des derniers relevés de notes attestant les cours universitaires complétés, notes de baccalauréat si mention, et la liste des cours auxquels le candidat est actuellement inscrit à l'UBO.



Constituer son dossier administratif

- Une lettre personnalisée de recommandation émise par le responsable du jury ou l'instance appropriée de l'établissement d'attache.
- Une copie de l'extrait d'acte de naissance, et une pièce d'identité valide,
- **Obligatoire pour Bishop:** une lettre émise par le responsable du jury ou l'instance appropriée attestant la maîtrise de la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil, sauf si le programme d'études projeté porte sur l'étude de cette langue.

Pensez à bien vérifier si l'établissement de votre choix n'a pas des conditions particulières



Mon dossier doit donc contenir...

- Le formulaire de participation complété
- Une lettre de motivation
- La liste des cours choisis
- La validation de la liste de cours
- Une copie des relevés de notes
- Une lettre de recommandation
- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- L'extrait d'acte de naissance



Comment faire pour candidater ?

1. Demander à la DEVE un code d'accès au formulaire en ligne (*sauf pour l'UQAC*)
2. Compléter le formulaire de demande de participation en ligne (*sauf pour l'UQAC*)
3. Préparer votre dossier de candidature
4. Dépôt du dossier sur la plateforme [MoveON](#)

Date limite : 20 Janvier 2023 à midi

Tout dossier qui ne sera pas déposé sur la plateforme ne sera pas étudié.
La DEVE assurera la transmission des dossiers aux établissements québécois.

Plus d'informations



BCI
PROGRAMME QUÉBÉCOIS
D'ÉCHANGES ÉTUDIANTS

Le Programme québécois d'échanges étudiants (PQÉÉ) :
<http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>

J'ai postulé...et ensuite ?

Les réponses arrivent généralement en mai.

Si je reçois une réponse positive :

- Je préviens la DEVE et le responsable de l'année de mobilité
- Je fais **sans attendre** les formalités liées à l'UBO (plateforme MoveOn)
- Je pense à vérifier les dates de validité de mon passeport, **je n'attends** pas pour en faire la demande
- Je fais **sans attendre** les formalités administratives d'entrée dans le pays (CAQ ou permis d'étude), et les formalités liées à la santé (Formulaire Q106)
- Je pense à m'inscrire à l'UBO (en juillet)
- Je signale tous changements (dates, programmes de cours, adresse, téléphone, compte bancaire...)

→ Je lis et je réponds aux mails que je reçois...



Pour résumer

- Envoyez un mail à la DEVE (deve@univ-brest.fr) pour signaler votre intérêt pour le programme
 - Sujet du mail : [BCI 2023/2024]
 - Dans le mail : Nom – Prénom – numéro étudiant – composante
 - En retour, la DEVE vous enverra le PPT et un code d'inscription
- Commencez vos recherches et rencontrez vos enseignants ou le coordinateur RI de votre composante
- Déposez votre dossier sur la plateforme MoveON

N'oubliez pas, la date limite le 20 Janvier 2023 à 12h!

Qui est-ce que je dois contacter ?

IUEM - Olivier Gauthier
olivier.gauthier@univ-brest.fr

IUT Brest Morlaix - Jérôme Lepioufle
jerome.lepioufle@univ-brest.fr

ESIAB – Jérôme Mounier
jerome.mounier@univ-brest.fr

UFR Droit, Economie et Gestion - Julien Hay
julien.hay@univ-brest.fr

UFR Lettres et Sciences Humaines - Gaëlle Le Corre
gaelle.lecorre@univ-brest.fr

Pôle Universitaire de Quimper - Philippe Guillou
Philippe.Guillou@univ-brest.fr

UFR Médecine - Jean-Luc Carré
Jean-Luc.Carre@univ-brest.fr

IUT Quimper – Sandrine Feat
ri.iutquimper@univ-brest.fr

UFR Sciences du Sport et de l'Education - Eric Mazet
international-sport-education@univ-brest.fr

UFR Sciences et Techniques – Franck Thétiot
franck.thetiot@univ-brest.fr

INSPE Bretagne - Catherine Guillemot
catherine.guillemot@univ-brest.fr

IAE - Kimberley Waechtler
Kimberley.Waechtler@univ-brest.fr

IPAG - Daniel Le Guyader
Daniel.leguyader@univ-brest.fr

UFR Odontologie – Jean-Eric Alard
jeaneric.alard@univ-brest.fr
